



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique sanitaire

Question au Gouvernement n° 3695

Texte de la question

POLITIQUE SANITAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Alain David.

**M. Alain David.** Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, la crise sanitaire que nous traversons se prolonge, entraînant des dégâts humains, économiques et sociaux. Face à ces difficultés, et après avoir déjà raté l'étape des masques – vous savez, ceux-là mêmes qui n'étaient prétendument pas utiles –...

**M. Hervé Berville.** Oh non, pas vous !

**M. Alain David.** ...et celle des tests, vous voilà en train de rater celle des vaccins – au dix-neuvième rang européen !

La semaine dernière, pour convaincre le Sénat de prolonger l'état d'urgence sanitaire, vous annonciez qu'il ne serait pas possible de vacciner plus de 15 millions de personnes fragiles d'ici à l'été. Le soir même, au journal télévisé, vous affirmiez au contraire que 57 millions de vaccins auraient été administrés d'ici à l'été, 70 millions fin août,...

**M. Pierre Cordier.** Véran n'est pas à cela près !

**M. Alain David.** ...ce qui vous a valu d'être aussitôt contredit par le professeur Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique.

Ces approximations virent au cafouillage permanent. Ajoutez à cela les annonces décevantes de l'institut Pasteur, le vaccin de Sanofi qui se fait attendre et le rythme de vaccination, qui ne décolle toujours pas, et vous comprendrez le scepticisme des Français sur l'action du Gouvernement. Le pays de Pasteur est tristement à la traîne dans cette course planétaire contre la maladie.

**M. Sylvain Maillard.** Non, c'est faux !

**M. Alain David.** Ce constat est d'autant plus amer que le laboratoire Sanofi, qui avait pourtant reçu des aides de l'État, a récemment annoncé la suppression de 400 emplois dans sa branche recherche et développement : pas étonnant que les Français se fassent les procureurs sévères du Président de la République, dont les coups de menton et l'attitude méprisante peuvent légitimement lasser. Sommes-nous bien gouvernés dans cette guerre contre le virus ?

**M. Sylvain Maillard.** Oui !

**M. Alain David.** Les chiffres de progression de la maladie, inquiétants, vont-ils enfin vous conduire à prendre les bonnes décisions ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Je vous remercie pour la bienveillance de cette question supplémentaire, qui me semble aller pleinement dans le sens de ce qu'attendent les Français de la représentation nationale et de ses débats... *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**M. Maxime Minot.** Quelle condescendance !

**M. Olivier Véran, ministre.** Une incapacité chronique à montrer les choses qui fonctionnent et cette tendance à pointer du doigt avec une forme de malice, voire un plaisir gourmand, ce qui pourrait poser problème et mettre le Gouvernement en difficulté ! *(Mêmes mouvements.)*

C'est mon avis personnel, vous avez le droit de ne pas le partager : ce n'est pas nécessairement ce que les Français attendent de nous.

Vous avez raison, les Français veulent des vaccins. Ils veulent des masques : ils en ont plein. Ils veulent des tests aussi. Vous parlez de fiasco des tests ; la France est le pays européen qui en fait le plus... Vous pouvez vérifier !

**M. Hervé Berville.** Eh oui !

**M. Olivier Véran, ministre.** C'est également un des seuls pays européens où les tests sont gratuits et où vous pouvez vous faire tester sans ordonnance, librement, à tous coins de rue, dans une pharmacie ou un laboratoire : vous pouvez vérifier, c'est factuel ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Additionnez le nombre de tests réalisés en France depuis le début de la pandémie et comparez le résultat aux chiffres de nos voisins : je vous mets au défi, monsieur le député, de trouver un modèle qui vous satisfasse davantage que l'actuel modèle français.

**M. Maxime Minot.** Arrêtez d'être condescendant !

**M. Jean-Paul Lecoq.** Merci à Ambroise Croizat ! Merci aux ministres communistes qui ont inventé la sécurité sociale !

**M. Olivier Véran, ministre.** En un an de pandémie, il y a effectivement eu quinze jours durant lesquels il a été très compliqué de se faire tester : c'était à la rentrée de septembre et les délais s'étant allongés, il fallait attendre jusqu'à cinq jours pour être testé. Cela n'a duré que quinze jours, monsieur le député ! Est-ce cela ce que vous appelez un fiasco ?

Chaque fois que vous vous laissez aller à de tels propos, je reçois des messages, et je suis sûr que vous en recevez aussi, de Français qui se sont fait tester, mais aussi de biologistes, d'infirmiers, de pharmaciens, qui demandent pourquoi vous dites cela, alors qu'ils se mobilisent jour et nuit. Il faut arrêter de tenir ces discours péjoratifs qui nuisent à une confiance pourtant indispensable. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)* Alors que nous parlons, des soignants sauvent des vies, des pharmaciens font des tests PCR, des laboratoires les analysent : tout le pays s'est mis en branle et vous le critiquez à longueur de questions !

**M. Pierre Cordier.** Il y a du boulot !

**M. Olivier Véran, ministre.** Peut-on avoir confiance dans la façon dont notre pays est gouverné en cette période ? Je vous réponds que oui. Vous avez le droit de penser que non, mais faites au moins confiance aux

Françaises et aux Français, qui vous demandent autre chose que ce genre de débats. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Alain David](#)

**Circonscription** : Gironde (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3695

**Rubrique** : Sang et organes humains

**Ministère interrogé** : Solidarités et santé

**Ministère attributaire** : Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [27 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2021](#)